



Une « mise en territoire » de la filière amande en Provence : quelle performance de l'accélérateur régional de projets de développement économique de la région Sud en France ?

Martine Gadille ¹ , Jean-Yves Longere ², Gregory Varagnol ³

¹ Aix Marseille Univ-CNRS & LEST UMR 7317, France

² Ecole Centrale Marseille & LEST UMR 7317, France

³ IAE Paris & GREGOR EA 2474, France

Résumé. Cet article étudie les effets d'un accélérateur régional de projets de développement territorial sur la capacité d'action des porteurs de projets accompagnés, en termes économiques et de développement durable. Le projet accéléré retenu pour une première étude est celui du développement de la Filière Amande en Provence. Deux courants de recherche sont articulés. Le courant des capacités régionales d'innovation où quatre catégories du capital (humain, relationnel, structurel et social) sont données comme principaux ingrédients dans la construction d'une capacité régionale d'innovation. Le deuxième courant s'appuie sur le concept de performativité issu de la théorie sociale autour de l'agence permettant d'exprimer que la capacité d'action du porteur de projet et donc son capital se transformerait à travers l'expérience et les opportunités offertes dans l'accompagnement par l'accélérateur. La méthode qualitative est celle de l'étude de cas enchâssés combinée à une démarche auto-ethnographique. Différents types de données ont été collectées sur la période juin 2018-juin 2019. Le résultat montre les effets du travail de l'accélérateur sur la transformation et la combinaison dans le temps, des capitaux et capacités du porteur de projet. Il suggère un équilibre complexe et parfois contradictoire, entre un effort de transformation concrète issue d'une première transformation du capital relationnel au niveau national du porteur de projet et la réponse à des enjeux territoriaux de développement durable qui dépassent cette ambition initiale, requérant un capital social plus diversifié en région.

Mots-clés : accélérateur, capacité régionale d'innovation, performativité, capacité d'agence, développement durable

Abstract. This article studies the effects of a regional accelerator on the innovation capacities of project leaders implementing territorial development projects, in terms of economic and sustainable development. The accelerated project selected for a first study is that of the development of the almond sector in Provence. Two research streams are articulated. The stream of regional innovation capacities where four categories of capital (human, relational, structural and social) are given as the main ingredients in building a regional capacity for innovation. The

CORRESPONDENCE:

 29 Square Paul Valéry, 84120 Pertus, France

 martine.gadille@univ-amu.fr

second stream is based on the concept of performativity, stemming from the social agency theory, allowing to express that the capacity of action of a project leader and therefore his capital would be transformed through the experience and the opportunities offered in the accompaniment by the accelerator. The qualitative method is that of the embedded case study combined with an auto-ethnographic approach. Different types of data were collected over the period June 2018-June 2019. The result shows the effects of the work of the accelerator on the transformation and combination over time of the capital and capacities of the project leader. It suggests a complex and sometimes contradictory balance, between a concrete transformation effort resulting from a first transformation of the relational capital through the investment of national stakeholders to develop the almond sector and the response to territorial issues of sustainable development that go beyond this initial ambition, requiring the participation of a more diversified social capital in the region.

Keywords: accelerator, regional innovation capacity, agency, performativity, sustainable development

Introduction

Cet article étudie les effets en termes économiques et de développement durable d'un accélérateur régional de projets de développement économique au niveau régional (Région Sud-Provence Alpes Côtes d'Azur). L'accélérateur régional représente une innovation dans le contexte des politiques régionales de développement économique. Son objectif explicite est de mobiliser au profit de porteurs de projets en général issu du territoire régional, un capital mobile (dont financier ou scientifique national ou international), pour rendre viable des processus de spécialisation à partir d'actifs spécifiques présents dans ce territoire. Il se différencie en cela des approches récentes de gouvernance régionale de l'innovation par les clusters ou les Systèmes Agroalimentaires localisés (Dufaut-Prévoist, 2018). Nous nous posons en particulier la question des apports et limites de ce dispositif régional d'accélération en intégrant la dimension de développement durable à partir d'une analyse d'un cas d'accélération, celui de la filière amande en Provence. Filière qui était une spécialisation ancienne du territoire provençal. La Provence désigne ici moins un territoire administratif et administré qu'un territoire identitaire et culturel avec ses actifs spécifiques. Pour la notion de développement durable nous retenons la définition initiale de Laganier et al. (2002). Il s'agit d'insister sur l'enjeu de développement d'une économie des moyens pour le renouvellement de la ressource, en permettant aux acheteurs, financeurs et producteurs de satisfaire leurs propres attentes et en assurant les générations futures de disposer d'un patrimoine naturel au moins constant. Le territoire est ici défini comme un lieu de compromis et de transformation des identités, comme territoire d'un problème, en raison de disjonctions possibles entre territoire institutionnel, de producteur, et territoires pollués ou épuisés. Pour ces auteurs : « C'est la disjonction entre les différentes dimensions du territoire qui nous permet d'appréhender un enjeu fort de la durabilité » (Laganier et al., 2002, p. 7). Ce

point de vue rejoint des travaux internationaux plus récents (Fisher et Newig, 2016 ; Gibbs, 2018) pour lesquels les régions et les aires urbaines peuvent agir comme niches pour le développement de nouvelles configurations socio-sociotechniques, en même temps qu'elles incarnent des défis pour un régime politique national voire supranational.

Pour répondre à notre question deux courants de recherche sont articulés. Le premier est celui des capacités régionales d'innovation (Lerro & Schiuma, 2011) où les quatre catégories du capital humain, relationnel, structurel et social sont données comme les principaux ingrédients dans la construction d'une dynamique régionale d'innovation fondée sur la spécialisation. Le deuxième courant nous permet de passer à une analyse plus processuelle et microsociale de cette construction de capitaux, en utilisant une théorie sociale de l'agence qui postule la transformation identitaire des acteurs par la socio-matérialité de l'action et des actes de langage (Thrift, 2001). La capacité d'agence de l'acteur se manifesterait à travers la portée cognitive de l'expérience sensible dans laquelle le langage n'est pas une simple transmission d'information, mais une manière de coupler les individus pour faire émerger du sens dans la coordination de l'action (Varela, 1996 ; Thrift, 2000b ; Law & Urry, 2004 ; Latour, 2006 ; Labussière & Aldhui, 2012). À l'interface de ces deux courants, nous analysons la capacité de l'accélérateur régional à faire changer d'envergure la dynamique d'un projet y compris dans des dimensions de développement durable, tout en autonomisant du contrôle politique (régional et local) les porteurs de projet. La méthode qualitative est celle de l'étude de cas enchâssés (Musca, 2006), où le cas du dispositif d'accélérateur est étudié à partir d'un cas de projet qu'il a accéléré. La collecte et le traitement de données de nature essentiellement qualitative sont réalisés à partir d'une combinaison entre démarche ethnographique pour l'auteure chercheure et auto-ethnographique accompagnée pour les deux auteurs, praticiens du développement économique régional et à ce titre au cœur du dispositif étudié ici.

Le plan est organisé comme suit : grille théorique, contexte et méthodologie, résultats et discussion, conclusion.

1. Grille théorique

1.1. Capacités régionales d'innovation et management des capitaux

Au niveau Européen, il existe différentes approches contemporaines du développement régional. Une partie de ces approches, que nous retenons ici, est interdisciplinaire et se concentre sur l'élaboration de méthodes et d'outils conceptuels pour soutenir l'action d'acteurs intermédiaires régionaux en faveur du

développement économique. Pour Smedlund (2006), un des rôles les plus critiques que peut jouer un acteur intermédiaire régional est de former des stratégies d'innovation partagées entre les acteurs et d'attirer des candidats pour s'ancrer en région.

Pour soutenir ce rôle, la méthode d'identification des actifs régionaux spécifiques se veut favoriser la négociation et la compréhension mutuelle entre des acteurs aux intérêts et aux appartenances institutionnelles différentes. L'objectif est de leur permettre de mener à bien sur une base de connaissance partagée, des actions collectives thématiques de développement régional.

Dans ces approches du développement régional fondé sur les connaissances, les savoirs régionaux sont constitués par les actifs non explicites incorporés dans les individus, les entreprises, les institutions et des communautés porteuses d'opportunités actuelles et futures de création de richesses (Lönnqvist et al., 2014). Ces auteurs soulignent que si l'idiosyncrasie des actifs régionaux en connaissances et savoirs régionaux est reconnue par la littérature comme la base de la dynamique économique, une question subsiste. À savoir : comment identifier cette base de connaissance spécifique et non visible ? La question première est alors celle de la compréhension des procédures d'identification de savoirs régionaux à des fins de planification et de gestion des actifs régionaux (Kozak, 2011). A cette fin, Salonius et Käpylä (2013) et Lönnqvist et al. (2014) transposent pour étayer l'activité collective d'identification et de management des actifs régionaux, la typologie de Schiuma et Lerro (2008). Cette typologie formalise la variété des capitaux fondés sur la connaissance que les entreprises et les entrepreneurs sont en mesure ou pas de combiner, créant ainsi les capacités régionales d'innovation.

Pour Schiuma et Lerro (2008), l'intégration du concept de gestion des connaissances dans les efforts de promotion de l'innovation et du développement régional peut permettre d'explorer le capital basé sur la connaissance en tant que source essentielle d'innovation régionale. Ces auteurs établissent, sur la base d'une méta-analyse de la littérature décrivant les conditions d'émergence de l'innovation, un cadre conceptuel fondé sur quatre piliers afin de comprendre comment le capital basé sur la connaissance peut créer des capacités d'innovation régionales. Le premier pilier est celui du capital humain défini par l'ensemble des savoir-faire des individus permettant de réaliser des innovations et des changements dans l'action. Ce capital peut être développé par la formation formelle et l'éducation visant à renouveler les capacités d'action des individus. Lönnqvist et al. (2014), complètent cette définition en ajoutant le niveau d'éducation formelle des individus au sein de région, leurs valeurs et leurs attitudes.

Le deuxième pilier est celui du capital relationnel défini comme l'ensemble de relations d'interdépendance et coopération établies entre les entreprises, les institutions et autres parties prenantes, en interne et en externe à la région favorisant les capacités d'innovation. Développer ces relations accroît les opportunités d'accès à de nouvelles connaissances et les capacités d'intégration de nouvelles technologies. Pour Saloniuss et Käpylä (2013) le capital relationnel renvoie aussi à la réputation et la diversité des parties prenantes et joue un rôle important dans l'acquisition de savoirs externes.

Le troisième pilier est le capital social, comme ensemble de connaissances liées aux coutumes et cultures présentes dans une région. Lönnqvist et al. (2014) précisent que les actifs sociaux régionaux font référence aux réseaux sociaux, au socle culturel qui oriente les choix et les dynamiques, à la nature des normes et de la confiance qui joueraient sur la qualité des interactions sociales entre les acteurs. Cependant de nombreux auteurs ont insisté sur le risque d'enfermement dans son réseau social jouant en défaveur de l'innovation et appelant une activité double de clôture sur des liens forts et de création de liens faibles avec des acteurs divergents ou dissidents (Saloniuss & Käpylä, 2013).

Mais Schiuma et Lerro (2008) insistent en particulier sur le rôle du quatrième pilier, à savoir le capital structurel en tant que pré-condition au développement et transfert d'actifs corporels et incorporels qui soutiennent la capacité d'innovation régionale. Par capital structurel les auteurs entendent tous les actifs tangibles (dont les infrastructures qui incorporent des connaissances codifiées, les actifs de connaissances intégrés dans les entreprises locales et les actifs en propriété intellectuelle détenus par les acteurs régionaux). Ce capital structurel est fondamental pour activer et maintenir des voies d'innovation vertueuses par le développement, l'acquisition, le management et la diffusion de connaissances au niveau régional. Ces actifs sont à la base du développement des relations avec d'autres actifs de connaissances régionaux, notamment la recherche scientifique présente en région. Pour Lönnqvist et al. (2014), les actifs structurels régionaux réfèrent plus explicitement au système de R & D et d'innovation, à la gouvernance et aux processus administratifs, ainsi qu'à l'infrastructure d'information et de connaissances disponibles dans la région.

Enfin, pour Lönnqvist et al. (2014), la problématique du développement régional n'est pas la transposition au niveau méso-économique du comportement coopératif et concurrentiel d'une entreprise (même si celle-ci est aussi encadrée dans des réseaux) qu'il faut optimiser. Elle apparaît plus complexe car incluant d'une part des réseaux d'acteurs représentant des organisations indépendantes, qui ne souhaitent pas forcément investir pour le développement économique régional, et

d'autre part des objectifs des élus ou candidats politiques qui peuvent être contradictoires et guidés par l'électoralisme.

Dans ce courant, les auteurs s'accordent, à partir de leurs résultats en recherche intervention, sur l'idée de mettre en relation avec des boucles plus ou moins itératives et participatives, les stratégies régionales en émergence ou explicitées par les gouvernements régionaux avec l'identification des actifs de connaissance pertinents pour affiner ou répondre à des objectifs stratégiques (Lerro & Schiuma, 2009 ; Salonius & Käpylä, 2013 ; Lönnqvist et al., 2014). De plus, pour Kozak (2011) ces actifs de connaissances régionaux peuvent être définis comme les capacités de connaissances communes aux parties prenantes régionales pour mettre en œuvre une stratégie qui vise un développement durable à long terme.

L'idée de la spécificité des actifs régionaux nous intéresse dans le sens où elle invite à mieux connaître les actifs régionaux et utiliser cette connaissance comme moteur de la spécialisation productive via le travail de management des connaissances potentiellement réalisé par des acteurs intermédiaires ou directement par les instances régionales opérationnelles. Dans une perspective de développement régional, l'identification et l'agencement de ces actifs régionaux, font l'objet de négociation et recherche de compromis autour d'objectifs stratégiques partagés au niveau de filières et territoires infra-régionaux. Cependant, Schiuma et Lerro (2008) commentent peu sur les différents types de combinaisons de capitaux et leurs résultats relatifs en fonction de leur agencement. Lönnqvist et al. (2014), ne traitent pas non plus explicitement cet aspect. Ils mettent cependant en avant la transformation du capital social des acteurs du développement que peut opérer le rôle des chercheurs en qualité de tiers, dans la mise en œuvre d'un processus participatif pour identifier des questions quant aux aspects des différents capitaux existants (social, relationnel, humain, structurel). Enfin Salonius et Käpylä (2013) montrent qu'un capital humain de développeurs régionaux surtout orienté vers l'innovation commerciale peut-être lié à un capital relationnel dont l'ouverture sur des relations extérieures dépend essentiellement des relations sociales personnelles des individus. Cet aspect reflète alors une dimension restreinte du capital social. De plus, l'existence d'une organisation, dans le capital structurel régional, soutenant la participation collective dans le processus régional de management des connaissances, induirait une tension créative pour intégrer des points de vue divergents ou dissidents en faveur d'un développement régional durable en termes économiques, sociaux et environnementaux (Salonius & Käpylä, 2013 ; Pancholi et al., 2015 ; Castro-Ramírez et al. 2019).

La critique qui peut être adressée à ce courant reste néanmoins que les dimensions spatiales et temporelles dans la dynamique d'agencement de ces capitaux

et dans la performance de leur agencement restent peu conceptualisées pour son transfert à d'autres régions. Lönnqvist et al. (2014) reconnaissent eux-mêmes qu'ils ont travaillé sur des tissus déjà cohésifs et peu fragmentés. Cette approche semble concerner des petits pays à forte décentralisation avec autonomie et structures sociales cohésives. Cette théorisation à partir d'une spécificité territoriale, représente donc aussi une limite pour des régions de pays plus grands et moins décentralisés, où les actifs n'entrent pas spontanément en complémentarité dans des tissus fragmentés au niveau régional. Cette limite théorique invite à mobiliser des concepts complémentaires, permettant de comprendre plus finement à partir de l'expérience vécue, les processus socio-cognitifs d'agencement entre les différents capitaux et en conséquence la performance de ces agencements. La théorie sociale de l'agence mobilisée en géographie, nous semble porteuse d'une conception de l'acteur appropriée pour penser la spatialité et la temporalité de l'action organisée au niveau du dispositif d'accélérateur.

1.2. Capacité d'agence, performance et performativité des acteurs

Pour intégrer une dimension dynamique de la construction de la capacité d'agence de capitaux en termes spatiaux et temporels et mieux saisir la performance résultant de ces agencements, nous proposons d'utiliser le concept d'agence et la notion de performativité afférente. En géographie économique, le concept d'agence est un marqueur de l'intertemporalité dans le sens où les stratégies et activités des acteurs sont structurées par des combinaisons d'expériences et de projections (Steen, 2016). En géographie humaine et sociale, ce concept souligne la nature indéterminée de l'action humaine, relativisant ainsi le déterminisme supposé par les théories structuralistes (Fischer & Newig, 2016).

Toujours en géographie humaine et sociale, cette approche des espaces par la capacité d'agence permet d'assoir le concept de performativité. Des auteurs tels que Gregson et Rose (2000) insistent sur la complexité et l'incertitude des performances et des espaces ainsi produits. Pour eux, la performance, rapportée à ce que fait et dit chaque acteur, doit toujours être connectée à la performativité dans laquelle elle est subsumée. La performativité étant définie par « les pratiques consistant à nommer les choses, qui reproduisent ou subvertissent le discours et qui en même temps forgent et disciplinent les acteurs et leurs performances »² (Gregson & Rose, 2000, p. 441). Performance et performativité sont ici des outils conceptuels importants pour dénaturer les pratiques sociales prises pour acquies, en mettant l'accent sur la créativité de la vie quotidienne, où le pouvoir se construit par la relation entre le

² Traduit par nous-mêmes.

faire, le dire et le nommer (défini ici comme le faire du discours). Ces deux notions sont pressenties pour renouveler la compréhension « de la construction de l'identité sociale, de la différence sociale et des relations sociales de pouvoir, ainsi que la manière dont l'espace pourrait articuler tout cela » (Gregson & Rose, 2000, p. 434). Ainsi, ce ne sont pas seulement les acteurs sociaux qui sont produits par le pouvoir, mais les espaces dans lesquels ceux-ci performant. L'espace et ses localités adviennent par des performances spécifiques et comme une articulation performative du pouvoir. Cette conception permet de penser la dynamique complexe de l'action organisée au niveau d'un acteur intermédiaire (Fischer & Newig, 2016) ou acteur-réseau (Ackrich et al., 1988), ici en matière de développement économique et durable, tout en réintroduisant l'acteur individuel. D'ailleurs, selon Larsen (2005) qui s'inspire fortement de la théorie de l'acteur réseau (ANT), Gregson et Rose (2000) entretiennent une grande proximité avec les travaux de Thrift (1996, 2000a, 2000b). Pour ce dernier, la plupart des pensées et des actions incarnées sont non-cognitives, pratiques et habituelles, mais néanmoins potentiellement créatives et imprévisibles, contrairement à l'acteur calculateur de Goffman (1959). Une telle perspective agentielle de la performance met l'accent sur la vie humaine en tant qu'incarnée, créatrice, interactive et liée à des discours et à des technologies « propices », y compris des technologies dites invisibles en matière d'instrument de management (Berry, 1983). Larsen (2005) s'en remet également à l'anthropologue Schieffelin (1998) pour lequel la performance se situe à la limite de la créativité, de l'improvisation ; l'accent est mis sur le flux de pratiques dans la vie quotidienne en tant qu'incarnées, contextuelles et technologisées à travers le langage et les objets. Le « monde social » est continuellement (re)produit au travers des performances de faire et d'agir où le matériel et le social se mêlent et interagissent dans toutes sortes de combinaisons (Thrift, 1996, p. 24). Cette conception est partagée par Bosco (2006) pour qui la théorie de l'acteur-réseau (ANT) tient davantage à expliquer comment divers types d'actants (humains et non humains) émergent de relations différentes et donnent lieu à des réseaux d'acteurs en constante évolution et à des relations de pouvoir différentes. Cette conceptualisation de l'agence et de sa performance, nous invite à accorder une importance cruciale au langage (dont les catégories sociales de la pratique) et au matériel manipulé, et à leurs effets sur les capacités de ces acteurs, ici de l'accélérateur et du porteur de projet. Ce type d'approche invite à concevoir l'espace et ses localités comme enacté par des performances spécifiques et comme une articulation performative du pouvoir. Le concept d'énaction (issu des travaux de Varela, 1996) est utilisé par ces auteurs pour signifier cette transformation d'acteur (d'abord individuel) par le couplage entre son action et l'action du réseau sur lui, à travers sa matérialité.

1.3. Modèle d'analyse

A partir de ces deux courants théoriques, nous proposons une perspective dynamique de la performance et performativité de l'accélérateur régional étudié. Cela signifie que la performance de son action n'est pas évaluée à l'aune des représentations, a fortiori figées, des acteurs, mais de ce qu'ils deviennent, et donc des transformations de leurs capitaux, dans des processus d'énaction, c'est-à-dire de couplage entre leur action et, via celle-ci, l'action de l'accélérateur sur eux. Ces processus peuvent être, pour une part, ancrés dans des déterminismes socio-institutionnels, économiques, culturels, et pour une autre part échapper à ceux-ci. Des auteurs, dont Law et Urry (2004) et Latour (2006), insistent sur l'instabilité, l'imprévisibilité de phénomènes, ainsi que sur la dénaturalisation du temps et de l'espace, alors définis comme des productions afférentes à un réseau hétérogène d'acteurs et actants (Whatmore, 2006 ; Labussière et Aldhui, 2012).

C'est donc bien dans l'énaction produite par la recombinaison de capitaux (acteurs et actants) que se jouerait la dynamique d'innovation et le développement économique régional, même si ces auteurs n'ont pas produit une analyse de la performativité de différents types d'agencement de ces différents capitaux dans le temps et l'espace.

Nous jugeons ce cadre théorique pertinent pour analyser la façon dont le projet de développement de la Filière Amande a été accéléré en région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur. Précisons que le domaine stratégique de spécialisation institutionnalisé au niveau du Conseil Régional a été dénommé « Economie de la Naturalité » pour circonscrire un accompagnement aux producteurs et transformateurs de produit naturel et de qualité avec une histoire traçable. Sans utiliser la notion de développement durable, cette catégorie sociale s'y réfère du point de vue de l'exploitation d'un patrimoine naturel et de la traçabilité de la qualité des produits en relation avec l'environnement physique d'où ils sont issus.

En conséquence nos propositions de recherche sont les suivantes :

Proposition 1 : Pour soutenir la capacité d'innovation d'un porteur de projet, l'apport de capital structurel est crucial. Mais dans le capital structurel régional, il faut aussi compter sur l'existence d'une organisation dont la fonction est de soutenir un processus participatif et de négociation pour planifier les domaines stratégiques de développement en relation avec différents aspects des actifs de connaissances. De plus, au-delà du capital relationnel, c'est la transformation du capital social qui permet d'ancrer le développement économique en région dans sa dimension durable, en agissant sur le capital structurel, relationnel, humain présents en région.

Proposition 2 : la performativité de l'accélérateur en matière de développement durable pour transformer les capacités d'agence des porteurs de projets dans le cadre du domaine de spécialisation régionale retenu (« Economie de la Naturalité ») dépendra de l'inscription dans le temps et l'espace de ses propres capitaux, à partir d'un réseau hétérogène d'acteur et d'actants avec leur ambitions et langage propre.

En conséquence nous proposons d'étudier la mise en territoire de la filière amande à partir de sa performativité, c'est-à-dire la façon dont l'accélérateur transforme les connaissances du porteur de projet de la filière amande, sur les bases d'une recombinaison de capitaux humains, sociaux, relationnels et structurels régionaux.

Cette vision nous conduit à analyser la recombinaison des différents capitaux comme le résultat d'une énonciation sur le porteur de projet, au moyen de l'ingénierie de l'accélérateur. C'est un processus d'apprentissage en tant que transformation de règles, artefacts, savoirs et croyances à partir du langage et du matériel engagé dans le processus de management de l'accélérateur. La compréhension et le travail développés par les acteurs au quotidien sont vus comme un ensemble de compétences hautement performatives (Thrift & Dewsbury, 2000). En nous centrant sur cet apprentissage, dans ses différentes dimensions (individuelle, collective, organisationnelle) il s'agit de rendre compte de la fluidité et du mouvement entre les différentes échelles (locale, nationale, internationale) de l'action de l'accélérateur pour pouvoir mettre au jour les relations complexes qui façonnent la dynamique économique régionale et la place et l'orientation conférées au développement durable.

2. Méthode et collecte de données

La méthode mobilisée est celle de l'étude de cas enchâssés, « définie comme une étude de cas longitudinale comportant plusieurs sous-unités d'analyse et dans laquelle des investigations sont menées à la fois au niveau du cas d'ensemble et des sous-unités » (Musca, 2006, p. 153). L'unité d'ensemble est représentée ici par le dispositif d'accélérateur de projets de développement économique mis en œuvre par l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation (ARII) rebaptisée récemment Rising SUD.

Les sous unités de premier rang sont les différents projets accélérés dans le territoire régional. Parmi ces projets nous avons retenu l'accélération de la filière amande pour ses enjeux économiques et de transition écologique. Les sous unités de deuxième rang sont les partenaires impliqués ou concernés mais non impliqués dans

un projet particulier ici celui de la filière amande. Cette méthodologie est conseillée « pour des recherches visant à développer des théories processuelles de phénomènes complexes comme l'innovation, l'apprentissage, la dynamique des compétences dans l'organisation » (Musca, 2006, p. 1). Cette méthode s'inscrit dans une méthodologie faisant appel pour la construction des données à l'auto-ethnographie dans la mesure où deux des auteurs sont des acteurs au centre du dispositif d'accélérateur. Par auto-ethnographie, en nous inspirant de Butz et Besio (2009), nous entendons une forme d'auto-narration qui situe l'acteur individuel dans un contexte social et économique. Pour ces auteurs, l'auto-ethnographie déconstruirait la frontière entre les auteurs et les objets de leurs représentations, puisqu'en qualité d'auteurs ils sont aussi une part de l'objet qu'ils étudient, ce qui rejoint la proposition de Latour (2001) de surmonter la dichotomie entre sujet et objet pour penser l'activité de recherche. De plus, les entretiens avec le chercheur sont vus comme une médiation pour faire surgir de multiples manifestations de la mémoire, ce qui ne dispense pas de la nécessaire vérification des faits, autant que les faits sont accessibles pour être vérifiés (Bloch, 2019).

La recherche a été réalisée entre juin 2018 et juin 2019. Les données collectées et analysées sont donc issues de diverses sources :

- Entretiens d'explicitations par le chercheur co-auteur de cet article, auprès du directeur de l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation (ARII) en charge de l'accélération du projet (durée 2h) (également co-auteur de cet article).
- Retour d'expérience par le récit de l'un des deux chargés de mission en charge de l'accélération du projet filière amande également co-auteur de cet article).
- Entretien d'auto-confrontation croisé entre le directeur de l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation, le chargé de mission en charge du projet, consistant à présenter des pratiques et les analyser de façon croisée (1h45)
- Constitution d'une base de données de documents (dont des documents techniques) et communications émises sur Internet par les partenaires impliqués et non impliqués dans le projet filière amande et d'autres acteurs travaillant sur le développement de la filière amande dans d'autres régions (CCI, Chambre Régionale d'Agriculture, Chambres départementales d'Agriculture, regroupement de transformateurs d'amandes, interprofession France Amande, La Compagnie des amandes - pourvoyeur de capital financier, Chambre Régionale d'Agriculteurs d'Occitanie, etc.).

- Récit, prise de notes et analyse de documents lors des échanges récurrents sur une année, entre les trois co-auteurs, de professions différentes (chargée de recherche, directeur de l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation au moment de la recherche, chargé de mission en charge de l'accélérateur).

Les données sont analysées de façon semi-automatisée à partir de recherches sémantiques sur différents corpus (entretiens, retour d'expérience et documents et prise de notes). Elles sont confrontées dans le cadre du modèle d'analyse, mettant en avant des dimensions individuelles, collectives et organisationnelles de l'apprentissage dans la combinaison des différents capitaux du porteur de projet.

Tableau 1. Grille de codage et analyse des données

Type de capital	Indicateurs
Capital humain	Savoir-faire initial et niveau d'éducation formelle du porteur de projet, savoir-faire et niveau d'éducation des responsables de l'accélérateur, Savoir-faire réagencé par l'accélérateur à partir du management de projet et ses catégories sociales (langage technique et langage catégorisant les domaines de spécialisation pour l'action collective) Valeurs, attitudes, connaissances techniques initiales du porteur de projet, et évolution de ces indicateurs à la fin de l'accélération
Capital relationnel	Relations initiales du porteur de projet, établies en interne et en externe à la région, évolution de ces relations à travers le capital mobilisé par l'accélérateur, dont les relations partenariales des responsables de l'accélérateur et ARII. Attractivité de la région et ses territoires pour les investisseurs Réseaux formels et informels entre le porteur de projet et les différents syndicats de la filière, mais aussi avec le groupement d'industriel consultatif de l'Agence Régionale de l'Innovation et de l'Internationalisation, relations formelles et informelles entre les membres de ce groupement d'industriel
Capital social	Connaissances liées aux coutumes et socles culturels présents en région, ici dans la filière amande, y compris du porteur de projet, les différents réseaux sociaux en présence dans la filière, nature des normes et de la confiance dans et entre ces différents réseaux sociaux, visions du développement durable de ces différents acteurs à travers leur symbolique, langage concret soutenant des formes collectives d'engagement technique
Capital structurel	Actifs tangibles initiaux du porteur de projet et leur évolution, à travers le capital relationnel, appuyés sur les infrastructures régionales ou externe à la région, incorporant des connaissances codifiées, connaissances intégrées dans les entreprises locales parties prenantes du projet, actifs en propriété intellectuelle détenus par les acteurs régionaux ou externe à la région mais en ancrage via l'accélération.

Source : Auteurs (à partir des quatre catégories de capital définies par Schiuma et Lerro 2008).

Cette grille de codage doit permettre de mettre en avant les effets du travail de l'accélérateur sur la transformation et la combinaison dans le temps, des capitaux du porteur de projet et de la région.

3. Résultats

3.1. L'accélérateur, un capital structurel régional pour la concertation en vue de la spécialisation

En 2014, l'Agence Régionale de l'Innovation et de l'Internationalisation (l'ARII) crée un accélérateur des grands projets structurants de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Cet accélérateur travaille à établir une feuille de route générale pour chacune des filières retenues par l'autorité régionale dans la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI) et à accélérer le développement de projets d'innovation dits « projets structurants » qui vont concrétiser et structurer ces filières.

Parmi ces filières figure la filière agro-alimentaire. Second secteur industriel régional avec plus de 28 000 emplois et 800 établissements (chiffres Schéma Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), elle jouit d'un positionnement de niche et de haut de gamme, associé à une diversité des productions et la présence de grands groupes (étude ORM 2015). Elle reste cependant très en retrait en termes de classement de l'emploi agricole (10^{ième} région française – cf. Direction Régional de l'Alimentation l'Agriculture et la Forêt) et se caractérise avant tout par un réseau de très petites entreprises (TPE) de transformateurs (74% d'établissements de moins de 20 salariés).

Sur un financement de la région, l'ARII lance en 2015 une étude du secteur visant à en extraire des dynamiques de développement et d'innovation. L'agence recense et étudie les dynamiques des acteurs régionaux et de leurs marchés, analyse les synergies possibles et imagine le rôle potentiel des structures aidantes : clusters, centres de recherche, plateforme, collectivités. L'agence en déduit un positionnement possible vers la notion de « naturalité » qui non seulement pourrait embarquer la filière agro-alimentaire dans une dynamique collective mais aussi deux autres filières de transformation, la cosmétique et le secteur pharmaceutique dont les grands acteurs régionaux se retrouvent dans ce positionnement avec des besoins potentiellement très proches. Ce positionnement représente alors une opportunité de création de valeur économique et financière considérable pour les entreprises de ces secteurs.

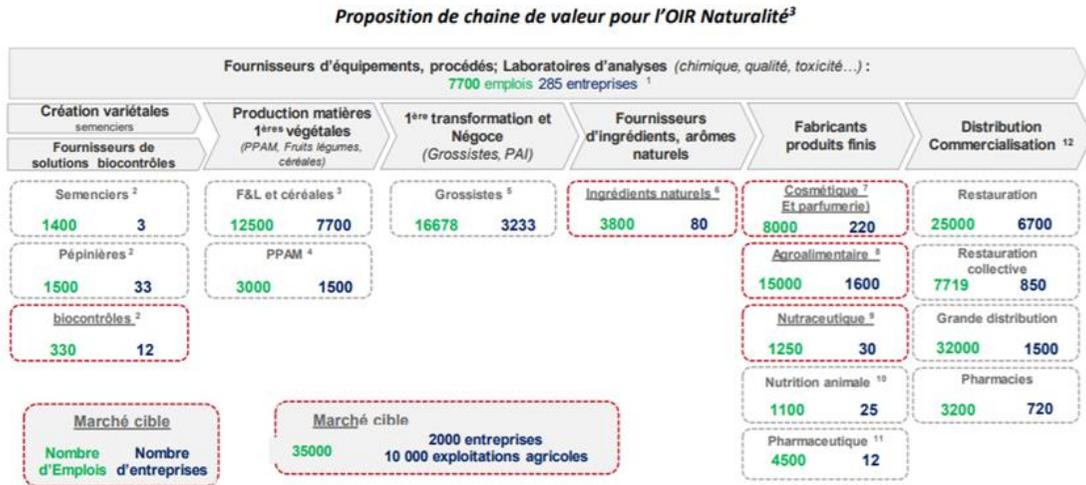
À l'issue des élections régionales en 2015, la nouvelle mandature souhaite mettre en place une politique d'Opérations d'Intérêt Régional (OIR) qui vise à créer des projets croisant territoires et filières pour générer innovation et développement économique. L'agence propose alors ces travaux de feuille de route de filière et l'accélérateur comme outil de mise en œuvre de cette politique. Le conseil régional, qui a besoin d'un outil opérationnel pour concrétiser son ambition politique, retient cette option. Il suit alors rapidement la recommandation de l'agence d'instituer la « naturalité » comme l'une des 8 OIR retenues. Les arguments de l'Agence trouvent

écho auprès du conseil régional : soutenir des préoccupations de nature environnementale et de santé et servir « ses territoires de l'intérieur ».

Au-delà des tendances générales autour de la transition numérique, énergétique et environnementale, « l'économie de la naturalité » répondrait à l'évolution du comportement des consommateurs et de la réglementation. La recherche de produit naturel, de qualité, avec une histoire ou une origine traçable sont les principales caractéristiques des marchés qui vont alors composer cette OIR. Cette orientation massive des consommateurs vers des produits naturels et de qualité n'est pas un épiphénomène : la croissance régulière et importante du marché de l'alimentation Bio ou encore le basculement vers le cosmétique naturel des grands donneurs d'ordre comme l'Oréal en apportent la preuve. Pour les responsables de l'accélérateur, cette forte évolution assortie de contraintes règlementaires et sanitaires (notamment sur l'origine des produits agricoles) représente une opportunité de création de valeur économique et financière considérable pour les entreprises du secteur. De surcroît celles-ci sont principalement installées sur les territoires de l'intérieur plus difficiles à soutenir que le littoral du fait de l'éloignement de la dynamique des métropoles. Ainsi « les entreprises du secteur sont supposées prendre ce virage de la « naturalité », y compris pour les acteurs économiques de l'amont de la chaîne : producteurs (en agriculture biologique notamment), fabricants d'ingrédients très spécialisés, fournisseurs de procédés et de technologies innovantes accélérant le développement des produits naturels et tout acteur en démarche de progression environnementale et sociétale » (Entretien, Responsable accélérateur, juillet 2018).

Forts du consensus que l'Agence a obtenu avec les élus politiques du Conseil régional sur la catégorie sociale de Naturalité lui conférant un pouvoir d'action pour la construction d'un espace de spécialisation, les responsables de l'Agence et de l'accélérateur encourage alors la création de deux outils :

- un comité de pilotage animé par un industriel et par un élu régional. Ce comité prendra les décisions sur l'OIR et gèrera sa feuille de route ;
- un regroupement consultatif d'industriels composé de grands acteurs des filières de l'agroalimentaire, avec notamment Naturex ou les Calissons du Roy René, des filières de la cosmétique avec L'occitane, des filières de la pharmaceutique avec Arkopharma...



Source : 1. COFRAC – Terralia; 2. Terralia; 3. Coop de France Alpes Méditerranée; 4. PPAM de France; 5. Agreste; 6. PASS; 7. Cosmed; 8. FRIA, Agreste; 9. Estimation CM; 10. Coop de France nutrition animale; 11. Xerfi; 12. Xerfi- Estimation CM

Figure 1. Identification des acteurs parties prenantes dans la chaîne de valeur de l'OIR Naturalité

Ce groupement d'industriels dans un processus consultatif organisé par l'Agence représente alors un actif spécifique régional en termes de capital structurel. C'est sur cette base que va s'établir du capital relationnel. Ce groupement va immédiatement démontrer son engagement et son efficacité. Par essence orienté commerce, il va rapidement identifier des synergies notamment sur ses filières d'approvisionnement. Les industriels identifient ainsi plusieurs produits d'intérêt commun qui peuvent être approvisionnés sur le territoire régional pouvant générer un cercle vertueux entre le développement des industriels et celui des productions agricoles locales.

Le projet de relance de la filière amande en Région Sud s'inscrit dans cette logique de convergence de besoins entre les grands transformateurs sur des produits sources pouvant être exploités localement. S'approvisionnant jusqu'ici principalement en Californie, les transformateurs décident alors de soutenir l'émergence d'une filière locale qui leur permettrait de sécuriser leurs approvisionnements, développer des synergies entre leur filière et contribuer au développement local ; certains souhaitant une production locale en agriculture biologique plus soutenue.

Parallèlement, les producteurs régionaux de l'amande organisés depuis 2016 en syndicat et la Chambre Régionale d'Agriculture tentent d'organiser une réponse à cette demande. La Chambre sur proposition de l'ARII émet le besoin d'une ingénierie

projet auprès du comité de pilotage de l'OIR qui sélectionne le projet. L'ARII est alors mandatée pour une accélération.

Tableau 2. Dates clés de l'accélérateur et du projet pour la filière amande

Année	Temporalités de la création de l'accélérateur et du projet accéléré
2014	Création d'un accélérateur des projets structurants les filières clés régionales porté par l'ARII : une organisation fédératrice et une ingénierie pour l'accélération de projets innovants
2015	Obtention d'un consensus sur la catégorie sociale de « Naturalité » entre l'ARII et les élus du Conseil Régional = produit naturel et de qualité avec une histoire traçable Comité consultatif et technique des industriels (Agroalimentaire, Pharmaceutique, Cosmétique), ceux-ci s'accordent sur le besoin d'une filière amande régionale
2017	Création de la filière retenue pour une accélération par l'ARII

Source : Auteurs

3.2. Mobilisation d'un capital humain et structurel pour dynamiser le capital relationnel

Le directeur de l'Agence et le chargé de mission responsable de l'accélérateur ont des niveaux d'éducation élevés, respectivement docteur en physique pour l'un et en possession d'un master 2 en sciences politiques pour le deuxième. Le premier possède également un savoir-faire et un réseau social lié à la direction d'un pôle de compétitivité en région pendant 10 années. Ces deux acteurs sont à la manœuvre dans une ingénierie projet de l'accélérateur intégrant l'organisation des échanges entre les parties intéressées pour aboutir à la création d'une feuille de route de la filière amande. Selon leur récit auto-ethnographique, 5 axes majeurs ont été retenus et codifiés en tant que tels en un document interne :

- la gouvernance et le pilotage, par la mise en œuvre d'une interprofession pour assurer la représentativité des forces vives de la filière, mobiliser le maximum d'acteurs de la filière tant en amont qu'en aval et mettre en œuvre la feuille de route opérationnelle dans les meilleurs délais ;
- l'organisation du dialogue amont-aval par la proposition d'un cadre de contractualisation articulé autour notamment d'engagements pluriannuels sur des volumes d'achat organisant une montée en puissance progressive suivant l'augmentation de la production locale disponible ;
- le renforcement de l'amont par un programme de recherche coordonné et mutualisé ainsi que la mise en place d'un service de conseil technique auprès des producteurs ;
- la sécurisation de l'aval avec la recherche de l'élargissement des débouchés commerciaux et à moyen terme et un projet à terme de développement d'une casserie industrielle;

- la promotion et la communication autour de l'amande de Provence et française en France et à l'international auprès de cibles commerciales et institutionnelles.

L'accélérateur, sur la base d'un capital humain et social enrichi par deux trajectoires d'éducation et de mobilité favorise la capacité d'innovation organisationnelle et managériale. Il joue en particulier un rôle de mobilisation des actifs du capital structurel régional spécialisé et les structurent dans une dynamique commune renforçant le capital relationnel entre ces acteurs. Cette dynamique s'appuie sur la création de l'interprofession sur l'ensemble de la chaîne amont-aval. Ce capital relationnel enrichit par ailleurs le capital structurel des briques manquantes. L'accélérateur a ainsi identifié un partenariat clé pour la filière avec une société d'investissements « la Compagnie des Amandes » et élargit le capital relationnel à des acteurs hors-région : le plan de relance régional s'incarne dans une interprofession devenue nationale, France Amande, créée en 2018. Enfin, on peut argumenter que ces nouvelles associations participent à nourrir le capital humain de la filière amande en y apportant une capacité d'attraction de talents et ressources nouvelles. Par ailleurs, on peut se demander si l'émergence d'une nouvelle communauté autour des « amandes de Provence » n'est pas de nature à consolider un capital social autour d'une dynamique en même temps qu'une histoire commune.

Quinze mois après son entrée dans l'OIR, le projet a connu une accélération conséquente, la clarification de sa feuille de route et un partenariat avec la Compagnie des Amandes qui en tant que partenaire investisseur inscrit définitivement la dynamique dans une ambition de nouvelle dimension.

3.3. Une formation-action pour le porteur de projet

Nous nous intéressons ici aux effets performatifs de l'accélération sur les apprentissages de l'acteur porteur de projet (CCI). Un des effets majeurs de l'accélération a été d'enrichir le capital humain et relationnel du porteur de projet sécurisant la bonne réalisation à venir de la feuille de route sur le long terme.

Ses compétences personnelles (capital humain) se sont renforcées autant sur le travail de médiation (explicitation des attentes d'acteurs en amont et aval, construction d'une convergence entre ceux-ci) que sur la capacité à construire une feuille de route (explicitation des étapes de relance de la filière, construction d'un accord de gouvernance, logique de dimensionnement des investissements, création d'un modèle économique et d'un plan de financement public-privé).

Concernant son capital relationnel, l'accélération a permis d'identifier et d'organiser ses relations avec d'autres acteurs et actants existants et nouveaux mobilisés dans le projet. Les groupes de travail organisés par l'accélérateur ont donné

des clés pour associer ces acteurs dans des dynamiques collectives qui sont potentiellement profitables au porteur du projet dans le projet comme au-delà.

3.4. Un capital social favorable mais polarisé ?

Si l'émergence de la filière amande a d'abord mobilisé le capital humain et structurel identifié par l'ARII lors de son étude initiale puis s'est vu renforcé par ce capital relationnel que représente la dynamique d'acteurs du comité consultatif et technique construite par l'OIR, elle est aussi le résultat d'un capital social initial qui va avoir un impact majeur sur l'orientation et la performativité de l'accélération sur la filière.

La première dimension de ce capital social est une culture partagée dans les deux espaces de construction de l'OIR, le comité consultatif et technique industrielle et le comité de pilotage : la conviction qu'un positionnement sur des produits locaux et de qualité est approprié aux acteurs régionaux. Ce positionnement est d'abord revendiqué par les majors du comité consultatif et technique conscients de l'évolution des attentes des consommateurs. Ils y reconnaissent aussi une pleine cohérence avec l'image de la Provence dont ils se réclament dans leur gamme de produits (Douceurs de Provence pour les calissons du Roy René) ou même leur nom (l'Occitane en Provence, les Comtes de Provence). Le positionnement sur les produits locaux et de qualité est aussi souhaité par l'ensemble des décideurs de l'OIR, le comité de pilotage. Les pôles, la chambre régionale d'agriculture, les fédérations et les plateformes du domaine comme les élus régionaux avaient tous à leur échelle tenté des programmes d'actions sur cette thématique. Cette convergence de point de vue dans son espace majeur de construction, le comité consultatif et technique, et son espace de décision, le comité de pilotage a ainsi permis à l'OIR de lancer une dynamique efficace sur la filière amande, le comité consultatif et technique en en permettant l'émergence et le comité de pilotage en autorisant l'ARII à déployer une accélération auprès du porteur de projet.

Mais si la convergence vers les produits locaux et de qualité était culturellement largement en germe dans la région, sa quintessence qui aurait été d'organiser une réponse avec une production locale d'amandes en culture biologique a elle au contraire buté sur une culture initiale des filières biologiques encore beaucoup trop marginale en région. Certes, la région compte des transformateurs positionnés sur le segment bio (Perl'amande, Raiponce, Un Air d'Ici...) mais leur poids reste trop modeste par rapport aux majors du comité consultatif et technique confrontés eux à des logiques de volume et de garantie d'approvisionnement peu compatibles des constantes de temps d'une filière biologique. La construction de la solution a alors été dictée par les considérations des majors. Elle s'agrège autour de la création d'une SAS soutenue par deux acteurs essentiels peu positionnés sur les

filières biologiques, le centre national de recherche spécialisé sur l'agronomie et une société de financement nationale animée par des enjeux de développement économique. Le centre de recherche apporte ses financements pour les plants, les intrants, l'irrigation et les machines, loue la terre aux arboriculteurs et leur laisse proposer des expérimentations pour de nouveaux traitements. L'investisseur lui, en contrepartie d'indemnités offertes en cas de difficultés de vente ou de production, va introduire des règles qui transforment la nature patrimoniale des exploitations et leurs marges de liberté. Le cahier des charges proposé aux agriculteurs impose par exemple le respect de protocoles pour traiter ou planter et l'accord de la SAS pour la transmission directe de l'exploitation aux enfants ou le passage en culture biologique. Ces contraintes qui se soldent par une certaine normalisation de la culture de l'amandier et écartent au moins à court terme le choix du biologique, seraient, selon la vision d'un chargé de mission de l'accélérateur, le résultat de la recherche d'un compromis en faveur de l'alliance de capitaux et une exigence de productivité rapide dans le territoire où beaucoup était à faire : « Le but étant de remplacer l'amande californienne en culture ultra intensive, par une amande provençale, on partait de loin pour imaginer la création d'une filière bio qui s'affrontait à des difficultés de fond : comment conserver une nécessaire compétitivité et assurer les volumes ? » (Entretien chargé de mission responsable de l'accélérateur, mai 2019). Derrière cette vision, se cache aussi la difficulté de la transmission des savoirs de l'agriculture biologique. Même si la pénétration du biologique s'accélère, les acteurs « sachant » dans ce domaine restent beaucoup moins nombreux que ceux en agriculture conventionnelle, et par ailleurs le soutien de la filière bio au niveau du patronat national n'a jamais été proactif en France.

Ici donc s'affrontent l'arbitrage entre logique de court terme de productivité à savoirs constants pour développer rapidement une filière permettant de répondre à des besoins massifs et une logique plus lente à se mettre en place en faveur de la diffusion et du partage de savoirs plus favorables au développement durable. Aucun des acteurs dominants dans ce travail d'accélération n'étaient réellement inscrits dans un partenariat de développement durable impliquant au côté du conventionnel, le label biologique. Ceci rend cette dynamique difficile.

L'accélérateur ne peut se substituer aux choix des acteurs. Il fournit une ingénierie projet et une expertise dans un calendrier défini, destinées à générer une avancée majeure au projet accompagné et le rapprocher du déploiement opérationnel mais elle respecte les porteurs dans ses choix stratégiques. Cette limite à faire un développement avec deux sous-filières renverrait aussi à la durée très courte des accélérations (3 à 6 mois). Elle fait écho aux exigences marketing du projet, les acteurs souhaitant montrer un changement rapide de la provenance des amandes.

Au bilan, le capital social initial en région a bien permis dans le temps imparti de l'accélération de construire une solution pour le développement local d'une filière de l'amande et concrétise en ce sens d'importants enjeux de l'OIR : synergie entre industriels de différentes filières (agroalimentaire, cosmétique, santé), importante perspective de marché, relocalisation d'une culture en région, construction d'une filière complète du paysan individuel aux marchés internationaux, association des territoires du nord de la région. Mais cette accélération rapide a dû faire l'impasse au moins à court terme sur l'émergence d'une filière biologique. La transformation par l'accélérateur de la capacité d'agir du porteur de projet si elle est significative, reste encadrée dans des structures de l'action collective, au niveau de la filière et du secteur agricole plus large.

4. Discussion

Nous avons cherché à comprendre comment un accélérateur régional pouvait opérer un changement d'envergure de la dynamique d'un projet, ici de la filière amande, sans pour autant imposer un contrôle politique (régional et local) prégnant y compris dans les dimensions de développement durable. Les résultats présentés illustrent comment l'analyse d'un accélérateur régional de projets de développement territorial invite à compléter le modèle de capacité régionale d'innovations fondées sur la connaissance, pour réfléchir à une vision plus générale de la gouvernementalité d'un système d'innovation régional. Ces résultats mettent en évidence l'écart théorique entre capacité d'innovations et la dynamique d'innovation elle-même produite par l'agence d'acteurs hétérogènes issus de la région mais aussi d'ailleurs, possédant une envergure supra régionale avec sa légitimité politique au niveau central de l'Etat.

4.1. Agencer, compléter le capital d'innovation régional pour innover

À partir de cette observation nous pouvons repréciser notre première proposition selon laquelle la capacité d'innovation d'un porteur de projet accéléré et sa capacité à intégrer le développement durable dépendent de l'agencement entre ses capitaux initiaux et les capitaux que l'accélérateur est en capacité de mobiliser, au moyen de son système de connaissance, à différentes échelles (régionale, nationale ou internationale).

L'objectif de l'accélérateur est de produire une avancée majeure pour la concrétisation des projets qu'il accélère et ce dans un temps d'intervention très court (typiquement 3 à 6 mois). Cette exigence d'efficacité rapide conduit les promoteurs de l'accélérateur à puiser dans le capital innovant initial de la région l'ensemble des conditions de cette concrétisation innovante. L'accélérateur mobilise alors

massivement le capital initial des parties prenantes et le complète par les ajouts d'expertise ciblés qui vont permettre de générer le saut qualitatif majeur attendu pour le projet.

Mais surtout l'accélérateur donne donc à ce capital une réalité opérationnelle. En qualité d'instrument de la politique publique, il fournit une méthode pour assembler et développer ce capital dans des projets d'innovations et ce faisant concrétiser la capacité d'innovation de ce capital régional en innovations avérées. Cette aptitude à recenser le capital existant mais surtout à les articuler et les compléter dans une feuille de route partagée s'avère la clé pour que le capital d'innovation devienne innovation, ici les actifs mobilisables pour la filière amande (le capital initial) se sont vus complétés et organisés dans une feuille de route opérationnelle. En cela, l'accélérateur dans son rôle d'agencement et de renforcement du capital initial est une réponse au chaînon manquant entre capacité d'innovation et innovations.

4.2. Un capital initial qui devient dynamique et s'enrichit dans l'accélération

Pour atteindre ce résultat, l'accélérateur inscrit le capital dans une dynamique. Le projet mobilise le capital initial mais surtout l'assemble, le transforme et l'enrichit. Il fabrique un capital nouveau. En cherchant à apporter la dynamique manquante au projet, l'accélérateur situe nécessairement une partie majeure de son action dans l'interstice des connaissances initiales du porteur. Il injecte dans ses interstices des expertises méthodologiques, des données et partenaires nouveaux qui vont alors en rétroaction enrichir le capital humain, structurel et relationnel des acteurs. Cette transformation de l'action d'accélération en capital est d'autant plus importante que l'accélération est courte. La pérennité de l'action d'accélération doit pouvoir s'appuyer sur les compétences acquises par le réseau créé tout comme par ses protagonistes qui vont alors pouvoir continuer à inscrire la dynamique d'accélération. Ainsi dans le cas de la filière amande, les protagonistes de cette filière, en développant des compétences humaines, structurelles ou relationnelles se sont armés pour décliner de façon dynamique la feuille de route construite dans le temps de l'accélération.

Notons enfin que l'accélérateur en cherchant à mobiliser rapidement le capital initial pertinent pour le projet, contribue aussi à recenser, caractériser, trier le capital humain, structurel, relationnel et social disponible en région. Projet par projet, l'accélérateur tisse une lecture concrète et approfondie du capital d'innovation régional et transforme ainsi son système de connaissances.

4.3. Une accélération trop rapide par rapport à l'inertie du capital social ?

L'accélérateur semble donc offrir un maillon efficace pour compléter le modèle de capacité d'innovation décrit par Ackrich et al. (1988) en inscrivant cette capacité dans une performativité d'innovations effectives. Cependant, les résultats présentés montrent que ce modèle d'accélération courte fait aussi peser des risques sur les dynamiques ou l'orientation des innovations notamment lorsque le capital social mobilisable n'est pas aligné avec les orientations de l'action collective.

Ce résultat nous amène à notre deuxième proposition : la gouvernamentalité du développement durable en région, ici dans l'agriculture, dépendra de l'articulation entre rationalisation de l'action publique et son instrumentation par l'accélérateur dans la définition des opportunités de combinaison dans le temps et l'espace des capitaux régionaux en faveur de celui-ci.

Sur ce point, nos résultats nous amènent à dire que la logique d'un accélérateur avec l'objectif de faire aboutir des projets en 4 à 6 ou 8 mois n'est peut-être pas compatible avec la création d'une filière complexe prenant en compte le capital social initial qui a une dynamique a priori lente. La création d'une filière d'amandes bio aurait supposée qu'une culture (une des dimensions centrales du capital social selon Lerro et Schiuma, 2011) des pratiques du développement durable soit déjà bien installée autant chez les acteurs de la filière que dans la place que la politique publique régionale accorde à la négociation pluripartite de ce qu'est le développement durable.

Cette difficulté est clairement une question de constantes de temps. Alors que les déficits du capital humain, structurel voire relationnel peuvent trouver des réponses sur la durée de six mois de ces accélérations, en particulier grâce à des apports externes, le capital social présente lui une inertie d'un autre ordre. Plus subtil à décoder, plus malaisé à infléchir, il est difficilement appréhendable dans une accélération où chaque semaine compte. On change difficilement une culture en quelques mois. La création d'une filière amande bio dimensionnée pour les besoins des industriels transformateurs aurait supposée qu'un des réflexes et des pratiques de développement durable soient déjà bien installés.

La théorie de l'acteur réseau suggère qu'une solution aurait pu être mise en place pour pallier ce déficit de capital social initial. La solution serait de soutenir l'enrôlement et la traduction en inscrivant le projet dans la forme d'un réseau sociotechnique choisissant un élargissement rapide du jeu d'acteurs vers les acteurs du bio en organisant par la traduction les conditions de la régulation des croyances entre les différentes catégories d'acteurs. Ainsi, même en l'absence d'un capital préexistant sur le développement durable, aurait pu s'organiser l'intégration des

acteurs du bio par le débat pour bénéficier de la pluralité des savoirs, techniques et croyances.

Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté une étude exploratoire sur les apports et limites d'un dispositif régional d'accélération en intégrant la dimension de développement durable à partir d'une analyse de cas, celui de l'accélération de la filière amande en Provence. Deux courants de recherche ont été articulés. Le premier est celui des capacités régionales d'innovation (Lerro & Schiuma, 2011 ; Salonijs & Käpylä, 2013, Lönnqvist et al., 2014) où les quatre catégories du capital (humain, relationnel, structurel et social) sont données comme les principaux piliers du management de connaissance pour le développement local et régional. Le deuxième courant s'appuie sur le concept de performativité issu de la théorie sociale de l'agence. L'agentivité de l'acteur se manifesterait, par des effets relationnels, facilités et « enactés » par le biais de réseaux.

Nous avons analysé comment l'accélérateur régional de Provence Alpes Côte d'Azur, porté par l'Agence Régionale de l'Innovation parvient ou non à mobiliser ces deux courants pour générer des dynamiques d'envergure dans un projet, ici l'émergence d'une filière amande, y compris sur ses dimensions de développement durable et en réflexif que dit cette expérience sur ces modèles théoriques.

Le résultat principal met en avant les effets du travail de l'accélérateur sur la transformation et la combinaison dans le temps, des capitaux du porteur de projet et de la région : l'enrôlement d'une structure financière transforme le capital relationnel du porteur de projet, et ses compétences (capital humain) par l'érection en faveur d'une opérationnalisation. L'accélération inscrit les capitaux initiaux dans une dynamique qui permet alors bien de déboucher sur une capacité concrète et efficace de développement de la filière amande. Néanmoins, le capital social qui en résulte reste asymétrique, dans le sens où le segment de la filière en agriculture biologique a été écarté de l'accélération par la nature du capital relationnel construit sur la base d'acteurs et d'actants rapidement mobilisables mais pour l'essentiel étrangers à la filière bio. Ce résultat suggère un équilibre complexe et parfois contradictoire, entre un effort de transformation concrète de premières formulations d'ambitions et la réponse à des enjeux territoriaux qui dépassent l'ambition initiale d'un porteur de projet. Même si l'accélérateur s'efforce de prendre en compte les enjeux de développement durable, une limite réside dans le télescopage entre deux facteurs qui sont d'une part un capital social initial insuffisamment orienté sur le développement

durable dans la filière régionale considérée et d'autre part les temporalités courtes de l'horizon du dispositif d'accélération accordé à un projet (environ six mois).

Du point de vue théorique, ces résultats illustrent comment un outil de pilotage, ici l'accélérateur, s'avère nécessaire pour concrétiser l'innovation. La réalité d'une dynamique régionale d'innovation ne se résume pas à la capacité d'innovation régionale même riche sur les quatre catégories de capital recensées par Lerro et Schiuma (2008) ; sa performativité doit se doter d'outils qui vont permettre de mobiliser, agréger, organiser et enrichir cette capacité d'innovation régionale, c'est-à-dire inscrire cette capacité dans une dynamique pour générer l'innovation. L'accélérateur de projet développé en région offre cet outil même si son principe d'accélération courte lui confère des limites qu'il s'agit de caractériser et contourner pour une efficacité accrue.

Disclosure statement

No potential conflict of interest was reported by the authors.

ORCID

Martine Gadille  <https://orcid.org/0000-0001-7553-7767>

Références

- Ackrich, M., Callon, M., & Latour, B. (1988). A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement; 2 : Le choix des porte-parole. Gérer et Comprendre. *Annales des Mines* 4-17 et 14-29.
- Berry M. (1983). Une technologie invisible - L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains. *Cahier du laboratoire n° 1983, CRG-1133*.
- Bloch S. (2019). An autoethnographic account of urban restructuring and neighborhood change in Los Angeles' San Fernando Valley, *Cultural geographies* 27 (3) : 379-394.
- Bosco, F. J. (2006). Actor-network theory, networks, and relational approaches in human geography. In: Aitken, S., & Gill, V. (ed.) *Approaches to human geography*. London: Sage, pp. 136-146.
- Butz, D., & Besio, K. (2009). Autoethnography. *Geography Compass* 3 (5) : 1660-1674.
- Castro Ramirez W., Gadille M, Gallego Bono J., & Ramirez Carmona M. (2019). Knowledge management in developing regions: The case of the Colombian cosmetics cluster Valle de Aburrá. *International Journal of Knowledge Based Development* 10 (2) : 128-154.
- Dufaut-Prévoist, M.-L. (2018). Espace rural et mondialisation : entre ancrage et mobilité, le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme. *Géographie, économie, société*, 20 (4) : 449-471
- Fischer L.-B., & Newig J. (2016). Importance of Actors and Agency in Sustainability Transitions: A Systematic Exploration of the Literature. *Sustainability* 8 (476) : 1-21

- Gibbs D. (2018). Sustainable regions. In: Paasi, A., Harrison, J. & Jones, M. (Eds), *Handbook on the Geographies of Regions and Territories*, Cheltenham : Edward Elgar, pp. 182-194.
- Gregson, N., & Rose, G. (2000). Taking Butler elsewhere: Performativities, spatialities and subjectivities. *Environment and Planning D: Society and Space* 18 : 433-452.
- Goffman, E. (1959). *The presentation of self in everyday life*. New York: Anchor Books, Doubleday.
- Kozak, M. (2011). Strategic approach to intellectual capital development in regions, *International Journal of Learning and Intellectual Capital* 8 (1) : 76–93.
- Labussière, O., & Aldhui, J. (2012). Le terrain ? C'est ce qui résiste. Réflexion sur la portée cognitive de l'expérience sensible en géographie. *Annales de Géographie*, 5-6(687-688) : 583-599.
- Laganier, R., Villalba, B., & Zuideau, B. (2002). Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires*. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, (Dossier 1), 19 p. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.774>
- Larsen, J. (2005). Families Seen Sightseeing: Performativity of Tourist Photography. *Space and Culture* 8(4) : 416-434.
- Latour B. (2001). *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris, La découverte.
- Latour B. (2006). *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte
- Law, J., & Urry J. (2004). Enacting the social. *Economy and Society*, 33 (3) : 390-410.
- Lerro ,A. & Schiuma, G. (2009). Knowledge-based dynamics of regional development, *Journal of Knowledge Management* 13 (5) : 287–300.
- Lerro, A., & Schiuma, G. (2011). Knowledge-based dynamics for local development. *International Journal of Knowledge-Based Development* 2 (1) :1–15.
- Lönnqvist, A., Käpylä, J., Saloniemi, H., & Yigitcanlar, T. (2014). Knowledge That Matters: Identifying Regional Knowledge Assets of the Tampere Region. *European Planning Studies* 22 (10) : 2011-2029.
- Musca, G. (2006). Une stratégie de recherche processuelle: l'étude longitudinale de cas enchâssés. *M@n@gement*, 9(3) : 145-168.
- Pancholi, S., Yigitcanlar, T., & Guaralda, M. (2015). Place making facilitators of knowledge and innovation spaces: Insights from European best practices. *International Journal of Knowledge-Based Development*, 6(3) : 215-240.
- Saloniemi, H., & Käpylä, J. (2013). Exploring the requirements of regional knowledge-based management. *Journal of Knowledge Management*, 17(4) : 583-597.
- Schieffelin, E. (1998). Problematizing performance. In: Hughes-Freeland, F. (Ed.). *Ritual, Performance, Media*. London: Routledge (ASA Monographs 35), pp. 194-208.
- Schiuma, G., & Lerro, A. (2008). Knowledge-based capital in building regional innovation capacity. *Journal of Knowledge Management*, 12(5), 121-136.
- Smedlund, A. (2006). The roles of intermediaries in a regional knowledge system. *Journal of Intellectual Capital*, 7(2) :204-220.
- Steen, M. (2016). Reconsidering path creation in economic geography: aspects of agency, temporality and methods. *European Planning Studies*, 24(9) : 1605-1622.
- Thrift N. (1996). *Spatial Formations*, Londres, Sage.
- Thrift N. (2000a). Performing cultures in the new economy. *Annals of the Association of American Geographers*, 4 : 674-692.

- Thrift, N. (2000b). Afterwords. *Environment and Planning D: Society and Space*, 18 : 213–55.
- Thrift N., & Dewsbury J.-D. (2000). Dead geographies – and how to make them live. *Environment and Planning D: Society and Space*, 18 : 411–432.
- Thrift, Nigel (2001), "It's the Romance, Not the Finance, That Makes the Business Worth Pursuing": Disclosing a New Market Culture', *Economy and Society*, 30(4) : 412–32.
- Varela, F. (1996). *Invitation aux sciences cognitives*. Paris : Editions du Seuil.
- Whatmore S. (2006). *Hybrid Geographies. Natures cultures spaces*, Londres : Sage Publications.